



Association pour une Solidarité Syndicale de l'École Polytechnique (ASSEP)

Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 21 mars 2019 à 12h au local B-315, avec reprise le jeudi 28 mars 2019 à 12h20 au local M-1410.

Ordre du jour final

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AG du 27 septembre 2018
5. Mise sur pied des comités de négociations et préparation des cahiers de charge
6. Plénière pour suggestion sur les revendications
7. Projet de loi sur le port des signes religieux et Projet de loi 9 (prise de position)
8. Grève des stages (prise de position)
9. Soutien aux employés de ABI
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

1. Ouverture d'une discussion informelle

On n'a pas le quorum le 21 mars 2019, alors l'assemblée générale ne peut pas être officiellement ouverte. On ouvre cependant une discussion informelle sur certains points. La discussion est ouverte à 12h40.

1.1. Comité de négociations

Sébastien Paquette présente la mise sur pied des comités de négociations et la préparation du cahier des charges. Il invite les personnes intéressées à mentionner leur candidature, au cas où ces personnes ne pourraient pas venir lors de la reprise.

ChargéEs de cours :

- Moulay Vincent Huard,
- Chantal Beaudry.

Auxiliaires :

- Personne ne se présente.

Post-docs :

- Personne ne se présente.

1.2. Reprise de l'assemblée générale

La reprise de l'assemblée générale aura lieu le jeudi, 28 mars 2019, à 12h20. Le local sera annoncé dès qu'il sera connu.

1.3 Signes religieux

Sébastien Paquette explique la situation.

1.4. Projet de loi 9 (demandes d'immigration)

Sébastien Paquette explique la situation.

1.5. Grève des stages

Sébastien Paquette explique la situation.

Durant la discussion, plusieurs personnes remarquent l'importance de la supervision des stages pour que ça soit une véritable activité de formation. Par exemple : « durant un stage d'observation, l'étudiantE doit observer, et non prendre en charge. »

1.6. Soutien aux employéEs d'ABI

Sébastien Paquette explique la situation. Sébastien voudrait qu'on leur offre 100\$ par mois.

1.7. Plénière pour suggestions sur revendications

Voici ce qui a été mentionné pour les chargéEs de cours :

- Forcer un maximum de quatre charges de cours, pour éviter que certaines personnes mobilisent 5, 6 charges de cours ou plus, à moins que personne d'autre ne postule.
- Avoir un calendrier pour l'assignation des charges. Il faudrait que toutes les charges de tous les départements soient affichées en même temps, et qu'il y ait un délai précis pour l'attribution. Il faudrait idéalement que l'attribution soit terminée autour du 21 juin, afin de laisser un délai pour se trouver une charge ailleurs, le cas échéant.
- Attribution de manière arbitraire aux étudiantEs, qui sert à faire des congédiement déguisés. Garder la clause réserve, oui, mais sans que l'attribution se fasse de manière arbitraire.
 - Il y a un problème de superviseurE qui ne veulent pas donner une aide financière aux étudiantEs, et qui leur offre à la place une charge de cours.
 - Maintien de l'historique des charges de cours : si unE chargéE de cours a trois charges depuis plusieurs années, il devrait garder ces trois charges.
- Prendre position au niveau de la convention collective pour les fonds de retraite. Peu de chargéEs de cours sont affectés, mais ça reste que les droits des retraitéEs sont érodés à chaque année.
 - Ça limiterait la marge de négociation de l'ASSEP auprès du RASEP (Regroupement des associations et syndicats de l'école Polytechnique), mais ça pourrait aussi éviter l'érosion des droits actuels.
 - Une alternative est d'obtenir de l'école un droit de veto lors des négociations du RASEP, droit qui a été obtenu par quelques autres associations à Polytechnique.

La discussion informelle est fermée à 13h35.

2. Ouverture de l'assemblée de reprise

L'assemblée de reprise a lieu le jeudi, 28 mars, à 12h20 au local M-1410. Pour une assemblée de reprise, le quorum est un quorum moral. Le quorum est donc le nombre de personnes sur place.

Il est proposé d'ouvrir l'assemblée :

- Proposé par X,
- Appuyé par X,
- Adopté à l'unanimité.

L'ouverture de l'assemblée est constatée à 12h46 .

3. Présidium

Il est proposé de prendre comme président d'assemblée Sébastien Paquette et comme secrétaire Mathieu Lavallée.

- Proposé par X.
- Appuyé par X,
- La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption de l'ordre du jour

Sébastien Paquette fait une lecture de l'ordre du jour proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AG du 27 septembre 2018
5. Mise sur pied des comités de négociations et préparation des cahiers de charge
6. Projet de loi sur le port des signes religieux et Projet de loi 9 (prise de position)
7. Grève des stages (prise de position)
8. Soutien aux employés de ABI
9. Plénière pour suggestion sur les revendications
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé :

- Proposé par Victor Calatoru,
- Appuyé par X.

Il est proposé d'amender l'ordre du jour pour mettre le point 9 juste après le point 5 :

- Proposé par X,
- Appuyé par X,
- Adopté à l'unanimité.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé :

- Adopté unanimité.

Voici l'ordre du jour final :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AG du 27 septembre 2018
5. Mise sur pied des comités de négociations et préparation des cahiers de charge
6. Plénière pour suggestion sur les revendications

7. Projet de loi sur le port des signes religieux et Projet de loi 9 (prise de position)
8. Grève des stages (prise de position)
9. Soutien aux employés de ABI
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

4. Adoption du procès-verbal de l'AG du 27 septembre 2018

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'AG du 27 septembre 2018 :

- Proposé par Mathieu Lavallée,
- Appuyé Victor Calatoru,
- Adopté à l'unanimité.

5. Mise sur pied des comités de négociations et préparation des cahiers de charge

Il est proposé de créer dès aujourd'hui des comités de négociation pour les trois unités d'accréditation (auxiliaires d'enseignement et chargé(e) de travaux pratiques, chargé(e) de cours, postdoctorants), de leur donner le mandat de préparer les cahiers de négociation, et d'élire dès aujourd'hui les membres qui siégeront sur les comités de négociation.

Les comités de chacune des trois unités se composeront ainsi :

- *La personne responsable à la coordination (si elle le juge utile),*
- *La personne responsable aux relations de travail de l'unité,*
- *Trois autres membres de l'unité.*

Pour les unités des auxiliaires d'enseignement et chargé(e)s de travaux pratiques ainsi que des chargé(e)s de cours, la priorité sera donnée pour assurer la présence d'au moins une personne étudiante et au moins une personne non-étudiante.

- Proposé par Mathieu Lavallée,
- Appuyé par X,
- Adopté à l'unanimité.

Il est proposé d'élire Moulay Vincent-Huard dans le comité de négociation des chargé(e)s de cours.

- Proposé par Moulay Vincent-Huard,
- Appuyé par Jean Paiement.

Il est proposé d'élire Chantal Beaudry dans le comité de négociation des chargé(e)s de cours.

- Proposé par Chantal Beaudry,
- Appuyé par Victor Calatoru.

Il est proposé d'élire Victor Calatoru dans le comité de négociation des chargé(e)s de cours.

- Proposé par Victor Calatoru,
- Appuyé par Rim Kilani.

Il est proposé d'élire Jean Paiement dans le comité de négociation des chargé(e)s de cours.

- Proposé par Jean Paiement,
- Appuyé par Moulay-Vincent Huard.

Il est proposé de permettre un substitut dans les comités de négociation, qui pourra remplacer un autre membre du comité qui se désiste.

- Proposé par Mathieu Lavallée,
- Appuyé par Chantal Beaudry,
- Proposition rejetée : 3 pour, 4 contre, 8 abstention.

Un vote secret est fait pour déterminer qui fera partie du comité, vu qu'il y a quatre candidatures pour trois postes. Des bulletins de vote sont distribués, où les personnes présentes doivent écrire trois noms ou moins. Les personnes qui auront le plus de votes seront élues.

Les votes sont compilés par X et X. Les résultats sont :

- Moulay-Vincent Huard : 16 votes,
- Chantal Beaudry : 14 votes,
- Victor Calatoru : 4 votes,
- Jean Paiement : 13 votes.

Les personnes élues sont donc Moulay-Vincent Huard, Chantal Beaudry et Jean Paiement.

Il n'y a pas de candidatures pour les autres comités de négociation.

Il est proposé de détruire les bulletins de vote.

- Proposé par Jean Paiement,
- Appuyé par X,
- Adopté à l'unanimité.

6. Plénière pour suggestion sur les revendications

Voici les propositions amenées, qui touchent essentiellement les chargés de cours :

- Que les postes affichés toujours à la même date (été, automne, hiver),
- Qu'il y ait aussi un calendrier d'attribution, qui fixe les délais pour répondre aux candidatures,
- Que les listes de pointage soient mises à jour à chaque fin de trimestre,
- Qu'il y ait un compte-rendu des charges données dans les clauses réserve (15% étudiant et 5% autres) à chaque trimestre et attribuées selon le processus habituel. L'objectif est de pouvoir réagir rapidement plutôt que de devoir déposer plein de griefs des mois plus tard.
- Qu'il faudrait déterminer si 15%+5% à grandeur de l'école dans une année est approprié, parce que cela permet à l'école de bourrer un département durant un trimestre avec des charges prises dans une réserve, ce qui lui permet de déplacer des chargés de cours d'expérience.
- Que le bris d'égalité soit clair lorsque plusieurs personnes ont le même pointage.
- Que les membres puissent obtenir un régime d'assurance-maladie, ou bien avec l'école ou bien payé par le syndicat si ce n'est pas possible. Sébastien Paquette fait remarquer qu'il n'est pas possible d'avoir une assurance collective auquel l'employeur ne souscrit pas.
- Que s'il y a un désistement à une charge de cours non-étudiante, que la charge de cours revienne à la prochaine dans la liste des personnes qui ont appliqué, initialement et non à un étudiant ou un autre.

7. Projet de loi sur le port des signes religieux et Projet de loi 9 (prise de position)

Considérant que le projet de loi 21 sur les signes religieux a été déposé ce matin et que son interprétation n'est pas claire,

Il est proposé de reporter la prise de position sur le projet de loi 21 et le projet de loi 9 à la prochaine assemblée générale budgétaire, qui devrait avoir lieu prochainement

- Proposé par Mathieu Lavallée,
- Appuyé par X,
- Adopté à l'unanimité.

7. Grève des stages (prise de position)

Il est proposé d'appuyer la grève des stages

- Proposé par X,
- Appuyé par Chantal Beaudry,
- Adopté à l'unanimité.

8. Soutien aux employés de ABI

La section 9700 des Métallos sont en lockout depuis plus qu'un an.

Il est proposé que l'ASSEP appuie officiellement et ouvertement les employéEs en lock-out chez ABI Bécancour, membres de la section locale 9700 des Métallos.

- Proposé par Mathieu Lavallée,
- Appuyé par Victor Calatoru,
- Adopté à l'unanimité.

Il est proposé que l'ASSEP fasse un don de 100\$ par mois à la section 9700 des Métallos, à partir du mois de mars jusqu'à la fin de leur conflit de travail avec ABI, afin de les soutenir dans leur lutte.

- Proposé par X,
- Appuyé par X,
- Adopté à l'unanimité.

Il est proposé de faire un midi-conférence organisé avec les autres syndicats et associations de Polytechnique et d'inviter des représentantEs d'ABI Bécancour pour parler de leur conflit de travail.

- Proposé par Chantal Beaudry,
- appuyé par X,
- Adopté à l'unanimité.

10. Varia

La prochaine AG budgétaire est prévue pour le jeudi 11 avril 2019. Les détails seront fournis sous peu.

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé de lever l'assemblée générale de reprise.

- Proposé par Mathieu Lavallée,
- Appuyé par X,
- Adopté à l'unanimité.

L'assemblée générale est levée à 14h09 par épuisement de l'ordre du jour.